

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fort-de-France, le 06 février 2026

CARNAVAL : Pou an vidé san risk, pwotéjé kôw !

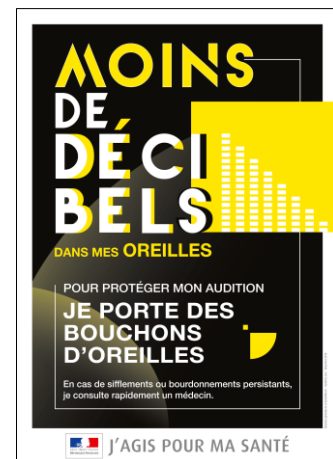
Le Carnaval de Martinique, riche en traditions et en histoire, est une période festive qui peut engendrer des risques. Pour protéger les festivaliers, l'ARS Martinique s'engage activement avec une campagne de prévention axée sur la santé sexuelle, la réduction des nuisances sonores et les risques liés à l'alcool et à la chaleur.

« Moins de décibels dans nos oreilles »

Durant la période du Carnaval, l'exposition au bruit est particulièrement intense en raison des bradjacks, vidés, groupes à pied et soirées festives. Ces niveaux sonores élevés peuvent entraîner des atteintes auditives, notamment chez les jeunes enfants, telles que des pertes auditives, des acouphènes ou une hypersensibilité au bruit. Ces risques sont renforcés par des pratiques d'écoute de musique amplifiée excessives et précoces, susceptibles d'avoir des effets durables sur la santé et le bien-être.

L'ARS Martinique recommande à la population de se prémunir contre les risques auditifs liés à une exposition prolongée en adoptant des mesures de protection adaptées, notamment le port de protections auditives individuelles (bouchons d'oreilles, casques anti-bruit).

Chez les enfants, la protection auditive est essentielle, l'éloignement des sources sonores demeurant la mesure de prévention la plus efficace. En particulier, pour les enfants de moins de 3 ans, une exposition à des niveaux sonores compris entre 85 et 115 décibels peut provoquer des lésions auditives irréversibles, notamment après plusieurs heures. En cas de douleurs, de sifflements, de bourdonnements persistants ou de difficultés à suivre une conversation, il est recommandé de consulter un médecin ou un spécialiste ORL.



Tous vigilants face aux Infections Sexuellement Transmissibles (IST)

La période des festivités du carnaval favorise le rapprochement et les comportements à risque impliquant une vigilance accrue. Le préservatif reste le seul moyen de contraception pour prévenir des IST : **Chlamydiae, gonocoque, syphilis, herpès génital, hépatite B, VIH/Sida.**

L'ARS rappelle l'importance du dépistage grâce pour se protéger et protéger les autres, dont l'accès est facilité grâce à « **MON TEST IST** ».

Pour rappel, ce dispositif, sans ordonnance, sans rendez-vous, à la demande de l'utilisateur, est pris en charge à 100% pour les moins de 26 ans et à 60% pour les autres. <https://www.martinique.ars.sante.fr/dispositif-mon-test-ist-0>.

Tous responsables face à la consommation d'alcool

Les festivités du carnaval se déroulent sous des températures élevées, et la consommation d'alcool peut aggraver les risques de déshydratation et de coups de chaleur. Cette consommation peut également occasionner des comportements à risque : conduite en état d'ivresse, rapports sexuels non protégés, agressivité... L'ARS appelle la population à adopter une consommation d'alcool responsable, de bien s'alimenter et de boire régulièrement de l'eau.

L'Agence Régionale de Santé et la Préfecture de Martinique poursuivent leur stratégie de lutte contre les conduites addictives en collaboration avec les acteurs locaux œuvrant dans le domaine des addictions, à travers le plan régional 2024-2027.

[Plan régional de mobilisation contre les conduites addictives \(PRMCA\) 2024-2027 | Agence régionale de santé Martinique](#)

Circulation grippale en hausse : les gestes de prévention indispensables

Dans un contexte d'augmentation des cas de grippe sur le territoire et à l'approche du Carnaval, période caractérisée par d'importants rassemblements festifs, l'ARS Martinique appelle la population à renforcer les gestes simples de prévention pour réduire la transmission des virus et profiter sereinement des festivités en toute sécurité. Pour se protéger et protéger les plus fragiles, il est recommandé de :

- se laver les mains régulièrement,
- porter un masque en cas de symptômes,
- limiter les contacts rapprochés lorsque l'on est malade
- privilégier la vaccination antigrippale.

Si les symptômes s'aggravent ou persistent (*fièvre, fatigue intense, toux, courbatures, maux de tête, difficultés respiratoires...*) consultez votre médecin traitant ou appelez le 15.

Accentuer la sensibilisation autour du carnaval

Tout au long du mois de février, les acteurs et associations du territoire se mobilisent autour de plusieurs actions de prévention :

> **Ville de Schoelcher** : Atelier de prévention des nuisances sonores animé par le Dr BOKO et l'association ORL 972, le 8 février, de 10h à 19h à Anse Madame

> **Ville de Fort-de-France** : Atelier de prévention des nuisances sonores animé par le Dr BOKO et l'association ORL 972, du 14 au 18 février, sur la place de la savane

> **CHUM** : Stand santé sexuelle, le 5 février, de 13h30 à 15h dans le hall principal - PZQ1

> **Action Sida Martinique** : Atelier de prévention et d'information du VIH/IST :

- 7 février de 19h à 21h, dans le centre-ville de Fort-de-France
- 8 février de 7h30 à 9h au Bouge & Danse de Saint-Joseph
- 11 février de 14h à 18h sur le parc urbain Raphael VERROUX à Dillon – Fort-de-France
- 13 février de 19h à 21h30, dans le centre-ville du Lamentin
- 15 février de 15h à 18h, dans le centre-ville de Fort-de-France



Scannez le QR-code pour télécharger notre kit de communication et en savoir plus sur notre campagne, ou retrouvez nous sur :

<https://www.martinique.ars.sante.fr/carnaval-pou-vide-san-risk-pwoteje-kow>

Contact presse :

Mission communication ARS : ars-martinique-communication@ars.sante.fr – 0696 23 68 63 / 82 24 75